

**Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école
Saint-Louis de L'Assomption, tenue le mardi 7 février 2017 à 18 h 30,
à l'école Saint-Louis de L'Assomption.**

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Vérification des présences
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Droit de parole au public
5. Approbation et suivi du procès-verbal de la réunion du 29 novembre 2016 - DOCUMENT
6. Sujets de gestion
 - 6.1 Suivi au budget du fonds à destination spéciale (art. 94)
 - 6.2 Informations relatives aux programmes locaux (art. 96.15)
7. Sujets pour adoption
 - 7.1
8. Sujets pour approbation
 - 8.1
9. Sujets pour consultation
 - 9.1 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020 (art. 78, 79) - DOCUMENT
 - 9.2 Critères de sélection de la direction d'école (art. 79) - DOCUMENT
10. Sujets pour information
 - 10.1 Mot du président
 - 10.2 Mot de la direction
 - 10.2.1 Photos scolaires
 - 10.2.2 Modulaires
 - 10.3 Mot de la représentante du comité de parents
 - 10.4 Mot des représentants des enseignants
 - 10.5 Mot de la représentante du Service de garde
 - 10.6 Mot de la représentante du personnel de soutien
11. Questions diverses
 - 11.1
12. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance

Ouverture de l'assemblée à 18 h 30. Monsieur Éric Riopel se présente aux membres du CÉ.

2. Vérification des présences

Membres parents

Sébastien Clusiau
Marylène Jamieson
Mathieu Lagacé, président
Claudia Paquette
Annik Renaud

Membres du personnel

Éric Riopel, directeur
Manon Boutin, SDG (absente)
Francine Joly, enseignante
Isabelle Morin, enseignante
Linda Richard, secrétaire
Vicky St-Pierre, enseignante

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sur la proposition de Monsieur Mathieu Lagacé qui est appuyé par Madame Annik Renaud après l'ajout des points suivants :

- 8.1 Orthographe-o-thon
- 10.2.3 Logo de l'école

À l'unanimité.

4. Droit de parole au public

Aucune personne n'est présente.

5. Approbation et suivi du procès-verbal de la réunion du 29 novembre 2016

Il est proposé par Monsieur Sébastien Clusiau qui est appuyé par Madame Isabelle Morin d'approuver le procès-verbal du 29 novembre 2016. À l'unanimité.

Aucun suivi.

6. Sujets de gestion

6.1 Suivi au budget du fonds à destination spéciale (art. 94)

Monsieur Éric Riopel nous informe que nous avons eu un profit de ± 2 953 \$ pour la vente des cartes de Noël. Nous avons eu une belle campagne de financement. C'est un beau projet. Si nous devons refaire ce projet, il faudrait diminuer la quantité de modèles car il y avait trop de choix pour les étiquettes. La tâche pour compléter le bon de commande et la distribution des cartes ont été ardues. Peut-être une année sur 2 ans. Nous en reparlerons au printemps. Pour le Carnaval, nous aurons environ 20 \$ de plus à déboursier pour l'achat du chocolat au lait. Nous prévoyons un surplus cette année.

6.2 Informations relatives aux programmes locaux (art. 96.15)

Monsieur Éric Riopel nous informe que nous n'avons pas de programmes locaux.

CE170207-207

CE170207-808

7. Sujets pour adoption

7.1

8. Sujets pour approbation

8.1 Orthographe-o-ton

Monsieur Éric Riopel nous fait part d'un projet pour les enseignantes de 6^e année qui parrainent une famille Rwandaise. Ils font la collecte de denrées et ils préparent aussi la nourriture pour eux. Les enseignantes veulent lancer un défi aux élèves au moyen d'un orthographe-o-thon afin d'amasser des sous pour acheter la nourriture pour la famille Rwandaise.

Ça sera sous forme d'une dictée d'environ 100 mots. Les élèves doivent solliciter leur famille afin de recevoir un montant d'argent ou un don (voir le document ci-joint). Le but premier n'est pas une campagne de financement, c'est une motivation pour l'élève, un challenge de participer à la dictée. Chaque élève n'a pas le même objectif. L'argent amassé servira pour l'achat des denrées pour la famille et, en même temps, c'est un atelier culinaire pour les deux groupes. Il n'y a pas de montant fixe. Les parents donnent ce qu'ils veulent. La lettre sera envoyée aux parents afin d'expliquer le projet.

Après discussion, il est proposé par Monsieur Sébastien Clusiau qui est appuyé par Madame Isabelle Morin d'approuver le projet « Orthographe-o-thon » pour les deux classes de 6^e année tel que présenté. À l'unanimité.

CE170207-809

9. Sujets pour consultation

9.1 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020 (art. 78, 79)

Monsieur Éric Riopel nous explique la vocation des immeubles de la CSA. Après discussion, les membres du CÉ sont en accord avec la proposition du plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour 2017-2018 tel que présenté. À l'unanimité.

CE170207-810

9.2 Critères de sélection de la direction d'école (art. 79)

Monsieur Éric Riopel remet une copie des critères retenus en 2016-2017. Après discussion, il est proposé par Monsieur Mathieu Lagacé qui est appuyé par Madame Vicky St-Pierre de reconduire les mêmes critères de sélection de la direction d'école pour 2017-2018. À l'unanimité.

CE170207-811

10. Sujets pour information

10.1 Mot du président

Monsieur Mathieu Lagacé souhaite la bienvenue au directeur Monsieur Éric Riopel.

10.2 Mot de la direction

10.2.1 Photos scolaires

Monsieur Éric Riopel demande à Madame Marylène Jamieson pour la date des photos scolaires pour l'an prochain. C'est le 13 septembre, toute la journée, dans le gymnase de l'école. Il ne reste qu'à choisir le fond pour la photo de groupe. À suivre.

10.2.2 Modulaires

Monsieur Éric Riopel nous informe des derniers développements au sujet des modulaires pour l'an prochain. L'entrée des élèves sera au bout du gymnase dans le local des loisirs de la Ville avec un corridor pour se rendre aux classes. Nous aurons des classes de préscolaire et peut-être 1^{re} année. Le tout sera confirmé quand la période des inscriptions sera terminée. Monsieur Éric Riopel est allé visiter l'école Au Point-du-Jour qui a présentement des modulaires. Ils ont mis des petits pas de couleurs (rose et bleu) afin que les élèves se rendent aux toilettes. Nous sommes à regarder s'il y aurait une possibilité d'engager une PEH pour les premières semaines de classe afin d'aider en début d'année.

Nous aurons la téléphonie IP dans les modulaires car c'est trop dispendieux de faire installer l'intercom. Il y a l'air climatisé et un système d'alarme. Les locaux sont plus grands donc mieux adaptés pour faire un coin atelier, de dessin et de motricité fine.

Le module de jeu ne se déménage pas. Il n'est plus aux normes de sécurité. Il faudrait s'inscrire au projet d'embellissement pour la cour d'école avec la CSA en octobre prochain afin de profiter d'un montant d'argent pour un nouveau module. Nous avons présentement un plan B. Avec le SDG, nous allons investir dans d'autres jeux à l'extérieur afin que les élèves puissent en profiter dès le début de l'année scolaire.

10.2.1 Logo de l'école

Monsieur Éric Riopel nous informe que le travail a déjà été fait. Voici une 2^e version des logos. Il nous présente la feuille. Après un tour de table, il est proposé de faire un sondage internet. Le 1^{er} tour serait avec les enseignants. Il faudrait choisir 2 logos. Ensuite, ce serait au tour des parents de voter. À suivre.

10.3 Mot de la représentante du comité de parents

Nous n'avons pas de représentant pour le comité de parents. S'il y a des points importants pour nous, le président en parlera avec Madame Annik Renaud si elle désire s'y présenter.

10.4 Mot des représentants des enseignants

Madame Isabelle Morin nous informe que la sortie à Radio-Canada, le 24 janvier dernier, a été annulée à cause de la tempête. L'activité sera remplacée par une autre activité. À suivre.

Madame Vicky St-Pierre nous informe que le carnaval débutera demain. Il y aura l'activité Zumba mercredi en après-midi. Jeudi, c'est des activités libres. Vendredi, c'est les défis le matin et, en après-midi, c'est la tire d'érable et la remise du trophée à la classe gagnante.

Madame Francine Joly nous informe qu'ils font toujours du mentorat avec les 5^e et 6^e années. Les élèves du 1^{er} cycle iront, au mois de mars, au Musée d'arts de Joliette. Ils ont un beau programme scolaire.

10.3 Mot de la représentante du Service de garde

Madame Manon Boutin étant absente, Monsieur Éric Riopel nous informe qu'il y aura la Ville à l'école le 17 mars. Monsieur Mathieu Lagacé nous donne le nom d'un Chevalier de Colomb pour avoir des toutous pour cette activité.

10.3 Mot de la représentante du personnel de soutien

Madame Linda Richard nous informe que les inscriptions du préscolaire se font à l'école Mgr-Charlebois. Elle fait l'inscription que des nouveaux élèves de la 1^{re} à la 6^e année. Nous avons un nouveau concierge depuis le 9 janvier. C'est Monsieur Pascal Allard et il est très apprécié du personnel de l'école.

11. Questions diverses

11.1

12. Levée de la séance

La levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Éric Riopel qui est appuyé par Madame Isabelle Morin à 19h50. Approuvée à l'unanimité.

Le président,

La secrétaire,

Mathieu Lagacé

Linda Richard